

Coronavirus | 15/05/2020

Les Ehpad veulent sortir de la tourmente

Par Solange de Fréminville

D'après le dernier bilan, la moitié des 25 987 décès causés par le virus Covid-19 en France sont des résidents d'Ehpad, dont plus des deux tiers sont décédés dans leur établissement. Les résidents, les familles et le personnel des établissements concernés sont éprouvés, et la réouverture est très progressive et prudente. Pour sortir de la tourmente, les moyens de protection, les tests et les renforts de personnel sont arrivés, et des progrès ont été accomplis en termes de soutien médical et financier. Mais de nombreuses questions demeurent.

« Il y a une montée des plaintes des familles », admet Louis Matias, délégué régional adjoint de la Fehap Ile-de-France (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs), tout en soulignant « la grande hétérogénéité des Ehpad », les uns très touchés par le virus, tandis que la plus grande partie le sont à peine, et la diversité des modes de communication, un certain nombre dans la transparence, d'autres dans l'opacité.

Les Ehpad ont manqué d'équipements

Malgré le confinement, le virus a circulé, comme le montre le grand nombre de salariés également atteints, selon les données publiées par Santé Publique France le 7 mai : 14 651 salariés dans 4 600 établissements d'hébergement de personnes âgées (Ehpad, résidences autonomie, résidences senior) où ils ont été testés après qu'un cas a été signalé. La campagne massive de tests menée dans les 706 Ehpad d'Ile-de-France jusqu'au 6 mai confirme ce bilan : en moyenne 25 % des résidents et 14 % des salariés sont porteurs du virus. Parmi ces derniers, « la plupart sont asymptomatiques », rapporte Louis Matias.

Or, les Ehpad ont manqué d'équipements de protection pour éviter la propagation du virus, comme de tests pour détecter les porteurs de Covid-19 et les isoler (ou, pour les salariés, les renvoyer chez eux) suffisamment tôt. Quant aux soins apportés, au matériel disponible et aux hospitalisations des résidents, de multiples questions demeurent en suspens. Autre difficulté majeure : les salariés fragiles ou malades ayant dû rester à leur domicile, l'absentéisme supplémentaire depuis le début de la crise a pu atteindre jusqu'à 14 %, voire 30 %, selon les données partielles communiquées par la Fnaqpa (Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées), avec des pointes dans le Grand-Est et en Ile-de-France.

On demande une doctrine claire

Même aujourd'hui, malgré la distribution massive de masques et d'autres équipements, ainsi que la réserve sanitaire et autres renforts de personnels arrivés dans les établissements, les problèmes ne sont pas réglés.

« Concernant le personnel des Ehpad, cela reste extrêmement tendu. D'abord, en raison de l'épuisement des salariés sur le pont depuis deux mois et qui auraient besoin de repos. Ensuite parce que, si après des tests massifs, on constate de nombreux cas positifs, et parmi eux beaucoup d'asymptomatiques, que fait-on ? on les renvoie chez eux ? combien de temps ? On demande une doctrine claire de l'État », s'inquiète Didier Sapy, directeur général de la Fnaqpa. En outre, ajoute-t-il, « cela justifie le maintien de la réserve sanitaire pendant plusieurs semaines. »

La priorité est de protéger les personnes âgées

Des enjeux également cruciaux dans les 2 200 résidences autonomie (110 000 résidents) et les services à domicile, selon Annabelle Vêques, directrice de la Fnadepa (Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées), car « les masques doivent être portés uniquement s'il y a des cas avérés ou suspects, alors que la priorité est de protéger les personnes âgées – sachant que les plus dépendants peuvent représenter jusqu'à 15 % du total dans une résidence – et de préserver les professionnels ».

Quant à la CGT Santé Action sociale, elle réclame pour les soignants « des masques FFP2 », surblouses, etc., au moment des soins, indique Malika Belarbi, qui anime le collectif national des Ehpad à la direction de la Fédération.

Le besoin d'un accompagnement post-traumatique

La réouverture des structures d'hébergement est très prudente, par crainte d'une deuxième vague. La priorité : prendre soin des résidents déprimés ou en perte d'autonomie en permettant les visites des familles et la venue de kinésithérapeutes, ergothérapeutes et autres professionnels de santé en mesure de les remobiliser.

Du côté du personnel, « la charge organisationnelle et émotionnelle est très forte là où il y a eu plusieurs décès brutaux de résidents », souligne Annabelle Vêques. « Des soignants se sont trouvés très démunis, face à l'anxiété des résidents, des familles, à leur propre anxiété. Ils n'ont pas pu accompagner les patients comme auparavant », relève Ève Rescanières, secrétaire générale de la CFDT Santé Sociaux, qui demande « un accompagnement post-traumatique ».

Des problèmes structurels restent à régler

Pour toutes ces raisons, la prime de 1000 à 1500 euros destinée au personnel des Ehpad, ainsi que le déblocage d'une aide de 475 millions d'euros pour remédier aux difficultés financières des établissements, annoncés le 7 mai par le Gouvernement, sont appréciés. Il en est de même de tous les moyens débloqués en quelques semaines, en particulier l'intervention d'équipes d'hospitalisation à domicile, la mise en place de référents gériatriques hospitaliers, ou encore le financement sans conditions des intervenants médicaux.

Mais des problèmes structurels restent à régler : effectifs insuffisants et pas assez qualifiés (fortes proportions de faisant fonction d'aides-soignants), difficultés importantes de recrutement, salaires trop faibles, conditions de financement des établissements, modes d'accompagnement des personnes âgées...